

Brière : Dynamique à gauche autour des communistes !

Alors que Jean-Louis LE CORRE est à nouveau inquieté par le Tribunal administratif pour les arrêtés anti-précarité qu'il a pris dans sa commune, Sabine MAHÉ candidate de rassemblement à la mairie de Trignac et Roger DAVID, candidat d'union de la gauche pour le canton de Montoir, veulent poursuivre le combat contre l'exclusion et les inégalités.

p. 3

Les Nouvelles de Loire Atlantique

Bimensuel édité par la fédération de Loire Atlantique du Parti Communiste Français

Numéro 843

31 Janvier 2008

prix: 0,70 €

QUI VEUT LA PEAU DU PORT AUTONOME ?



Le gouvernement veut privatiser les activités de manutention. Les salariés et les élus communistes se mobilisent pour exiger les investissements nécessaires et défendre le service public maritime et fluvial !

■ RÉFORME DES PORTS

Le gouvernement s'attaque à 7 ports sur 9. Salariés et élus communistes font des propositions et décryptent pour NLA les enjeux de la réforme.

P. 4

■ L'ACTION SOCIALE DU CONSEIL GÉNÉRAL

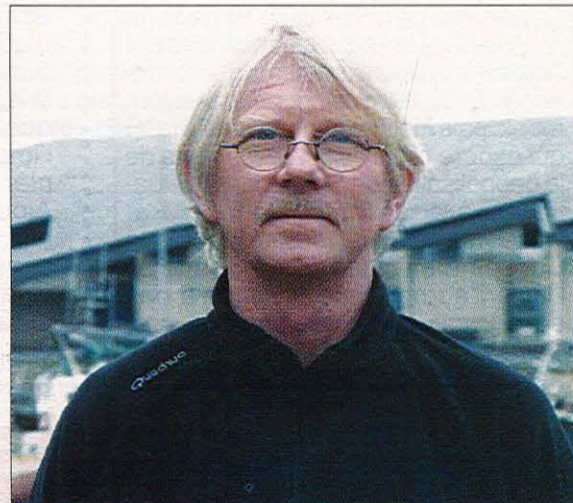
En page «social», NLA propose jusqu'aux élections un éclairage sur les grands dossiers gérés par le Conseil général. Cette semaine : les prérogatives sociales.

P. 5

■ CATASTROPHE DE L'ÉRIKA

A l'issue du procès du pétrolier Total, NLA donne la parole à Jean-Claude Hervé du collectif anti marée noire et à Patrick Hamon qui sera tête de liste de la gauche au Croisic.

P. 5 & 7



Le PCF a présenté ses candidat(e)s aux cantonales et ses chefs de file pour les municipales à l'occasion du Banquet de la Fédération.

P. 8

L'actualité politique...

EN BREF

Ni Oui, ni Non

Après le chassé croisé auquel s'apprête à se livrer la délégation PS au congrès du parlement à Versailles sur la question européenne, c'est au tour de Nicolas Sarkozy de se prendre au jeu du Ni Oui, ni Non. Ainsi après avoir affirmé qu'il soutiendrait les candidats UMP en campagne pour les municipales, il vient de préciser qu'il « n'avait pas à se mêler des municipales ». Nouvelle preuve s'il en est que le président change d'idées comme de chemises. Dès lors on peut reconnaître aux parlementaires socialistes qu'eux au moins, ils sont plusieurs pour se contredire.

L'Homme qui valait 3, 4... 5 milliards !

Sur fond de crise financière internationale, la Société Générale vient d'annoncer la perte de la modique somme de 7 milliards soit, en gros, la quasi-totalité du « trou de la sécu ». Les 2 premiers milliards seraient dus à un engagement sur le marché des sub primes américain et les 5 milliards supplémentaires auraient été perdus par l'excès de zèle d'un employé un peu trop aventureux. Il apparaît effarant à première vue qu'un homme seul puisse engager de telles sommes mais à observer de près les évolutions économiques internationales, on se rend vite compte que dans le monde merveilleux du capitalisme mondialisé, une telle situation est possible. Qu'il s'agisse ou pas d'un bouc émissaire dégageant la banque de ses responsabilités, une chose est sûre : nous vivons une époque formidable.

8 ça suffit

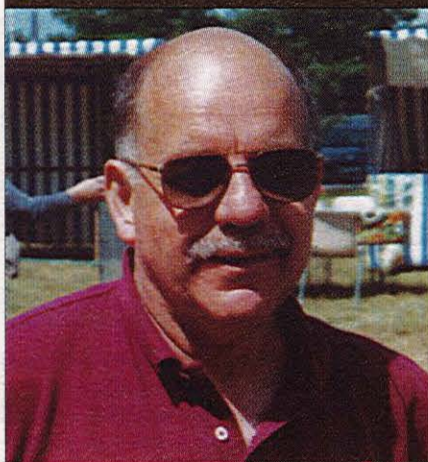
Visiblement, la campagne municipale à Nantes aiguise les appétits : désormais ce sont pas moins de 8 listes qui sont annoncées. Outre celle de rassemblement de la gauche derrière Jean-Marc Ayrault, Sophie Jozan représentera l'UMP et le MODEM Blineau a choisi de faire bande à part après avoir siégé 7 ans avec l'opposition de droite. Sur ce, une liste « culture à Nantes » s'est constituée autour de « gens qui aiment la nuit nantaise ». Visiblement les journées de travail des nantaises et des nantais ne les préoccupent que très peu... Mais c'est à l'extrême gauche que revient la palme d'or avec pas moins de 4 listes. Ainsi, le divorce est consommé entre LO qui représente la Conseillère municipale Hélène Defrance et la LCR qui espère récolter seule les fruits de la peopolisation de Besancenot. Situation qui a laissé froid le Parti des Travailleurs, qui veut rompre depuis le Conseil municipal de Nantes avec l'Union européenne, et qui n'a pas découragé l'alter mondialiste pro-Bové, Abdel Ghani Moussalli de présenter sa propre liste. Et si une liste Maoïste venait compléter le portrait de famille? Unité, quand tu nous tiens...

Feu vert pour le nouvel aéroport !

Le Conseil d'Etat, la plus haute juridiction administrative, vient d'émettre un avis favorable sur le décret d'utilité publique du projet d'aéroport grand ouest. Toutes les cartes sont désormais dans les mains du gouvernement pour publier le décret d'utilité publique du projet qui lancera durablement le processus de réalisation de l'aéroport.

Point de vue

par Jean-Yves ROMAND



Les grosses fortunes vont bien merci ! Pourtant que de lamentations entend-on autour de la chute brutale des cours en Bourse. Si crise il y a, ce ne seront pas les détenteurs de portefeuilles qui en pâtiront le plus. Là est bien le

à la production. Dans un département comme le nôtre, il y a danger pour nos industries métallurgiques, il y a danger pour l'emploi. En Brière, les communes dirigées par des maires communistes sont des pôles de résistance aux politiques destructrices et des espaces de contestation des logiques libérales. Leur rôle dans le soutien à la Navale, à l'Aéronautique, aux activités portuaires, leur action sur le plan social (arrêtés du maire de Trignac contre les expulsions) sont irremplaçables. Les mouvements sociaux en cours portent en germe cette recherche d'une autre orientation politique. Les prochaines élections municipales et cantonales pe-

« Le rôle des maires communistes dans le soutien à l'emploi et dans le domaine social est irremplaçable »

noëd du problème : quand les choix politiques privilégient le CAC40 au soutien des investissements productifs, c'est l'emploi, les salaires, les retraites et le pouvoir d'achat qui trinquent. La France et l'Union européenne pourraient faire entendre une autre voie dans le monde. Il n'en est rien. Les politiques ultra libérales en cours n'ont qu'un credo : satisfaire les actionnaires au mépris des besoins sociaux, au mépris d'une économie dynamique privilégiant le soutien à l'emploi et

vent à l'évidence être un moment fort de riposte à la politique de l'ultra-droite et de construction de projets locaux répondant aux attentes sociales. Les candidates et candidats communistes aux élections municipales comme aux élections cantonales porteront avec volonté cette aspiration. L'élection d'un nouveau Conseiller général communiste dans le canton de Montoir, la reconduction des maires communistes, tout progrès enregistré par les candidat-e-s communistes seront, pour demain, des points d'appui très importants pour le monde du travail.

L'enjeu national des élections locales

« Parce que le concept d'élection dépolitisée est absurde » Nicolas Sarkozy avait ainsi illustré le 8 janvier dernier la dimension nationale des élections municipales et cantonales pour justifier son engagement dans la campagne. Machine arrière toute et volte face spectaculaire : le chef de l'Etat, déclare le 22 janvier, qu'il n'avait « pas à (se) mêler des élections municipales ». Un président sur la défensive, le fait est nouveau ! Mais pas de quoi vraiment s'étonner alors que pour les Français, son pouvoir est en échec sur le pouvoir d'achat comme sur le plan banlieue et que son image « pipolisée » a quelque peu souffert de l'impopolarité de ses dernières « aventures ». Ajoutons à cela une majorité parlementaire en campagne pour les municipales et les cantonales inquiète de la perte de



vitesse de leur homme providentiel.

Las, les visites en banlieues et déclarations contradictoires du chef de l'exécutif n'y pourront rien, le fait est là : sa politique fait de

moins en moins illusion et les élections municipales et cantonales commencent à être perçues comme un vrai scrutin national intermédiaire. De là à ce que les électrices et les électeurs viennent exprimer à l'occasion de

ces scrutins leur colère, leur volonté de riposte, il n'y a qu'un pas que d'aucuns à droite craignent qu'ils ne fassent. Raison de plus pour opposer à une droite qui doute, une gauche rassemblée, ambitieuse, porteuse de projets progressistes dans les communes, les départements... C'est ce à quoi œuvrent les communistes dans notre département. C'est ainsi que, dans la plupart des villes importantes de Loire-Atlantique dirigées ou gagnables par la gauche, celle-ci ira unie dès le 1^{er} tour aux élections municipales et que, dans nombre d'autres, des listes de rassemblement se sont mises en place pour battre la droite sur la base de l'accord départemental PS/PCF. Aux élections cantonales, dans l'ensemble des cantons il y aura un(e) candidat(e) communiste pour permettre aux électeurs d'exprimer au 1^{er} tour un choix clair et ambitieux pour la gauche départementale.

De vous à moi...

La dialectique c'est fantastique... Surtout quand elle est maniée par un des couples le plus en vue de notre cher gouvernement, l'inénarrable duo Boutin-Amara. Depuis qu'elles ont pris possession, main dans la main du ministère qu'elles partagent, rien ne va plus. Pourtant, elles ont une mission difficile : faire oublier le Karcher et la racaille, chers à notre Président. Mais l'amalgame entre une bigote anti-PACS et une ex militante de Ni putes ni soumises et de SOS Racisme, n'est pas aussi simple que de faire rentrer Jack Lang sur un plateau de télévision. L'annonce du « grand » plan Espoir banlieue à Vaulx-en-Velin a été le théâtre d'un exercice de haute volée de contradictions ministérielles. Alors qu'Amara annonce les premiers objectifs de son plan, Boutin déclare quelques heures après, que ces annonces sont fantaisistes. Crucifiée par Boutin, Fadela Amara n'a plus qu'à attendre que la Présidence de la République mette la dernière main à ce dossier pour que notre cher Président puisse lui-même tenter de renouer le dialogue avec la banlieue.

**VITE LU
VITE DIT**

COUERON : L'union enfin

C'est bien une liste de rassemblement de la gauche que conduira le maire sortant Jean-Pierre Fougerat. Ses premières propositions avaient pourtant été jugées «inacceptables» par les communistes coueronnais.

La gauche coueronnaise est parvenue à un accord respectueux des différentes sensibilités. Les communistes compteront 5 élu(e)s dans la prochaine majorité et disposeront d'un adjoint au maire et d'un conseiller communautaire.

ORVAULT : Les communistes dans la dynamique pour gagner

Le nouveau député de la circonscription, François De Rugy, actuel adjoint au maire de Nantes se lance à la conquête d'Orvault. Il pourra compter sur le soutien des communistes qui seront représentés par Christophe Lancien. Militant associatif, membre de l'action catholique ouvrière, ce jeune père de famille a été invité à s'exprimer lors du premier meeting de campagne de la liste pour une intervention visiblement très appréciée de l'auditoire.

SAINT-NAZAIRE

L'accord est enfin réalisé pour reconduire l'union de la gauche derrière Joël Batteux. Les communistes pourront compter sur 6 candidats, 5 élus et 2 adjoints au maire. Par contre, les discussions se poursuivent pour obtenir un vice président communiste nazairien de la CARENE. Vu ce que représentent aujourd'hui les enjeux communautaires dans les politiques publiques, les communistes restent exigeants.

LE CROISIC

C'est une véritable dynamique qui s'engage autour des communistes de la Presqu'île. Avec la désignation de Patrick Hamon comme tête de liste de la gauche rassemblée au Croisic, mais aussi avec la candidature de Pierre Le Berche, ancien maire de Batz sur le canton.

Une nouvelle dynamique autour des communistes de Brière

Arrêtés anti précarité, Jean-Louis LE CORRE ne lâche par l'affaire



Il y a un an, le Tribunal administratif de Nantes annulait les arrêtés anti expulsions, contre les coupures d'eau et d'électricité prises par le Maire de Trignac et son Conseil muni-

cipal. Convaincu qu'il fallait poursuivre la bataille pour, un jour prochain, parvenir à faire jurisprudence, Jean-Louis LE CORRE demandait, dès février 2007, aux

élus locaux de confirmer leur démarche et de prendre de nouveaux arrêtés anti précarité. Le 14 mai 2007, le Préfet de Loire Atlantique suspendait les textes et, considérant qu'il y avait «excès de pouvoir», saisissait le juge pour obtenir de nouvelles annulations. Accompagné par des militants du Parti communiste, de la CGT et de la CNL, Jean Louis LE CORRE se présentait, une nouvelle fois devant le tribunal vendredi 11 janvier. «La loi a évolué» affirmait aux magistrats l'élu communiste, se référant notamment à la reconnaissance par les parlementaires du droit au logement opposable et à la création, dans chaque département, de commissions de médiation qui, sous l'autorité du Préfet,

seront chargées de le faire respecter. «Le paradoxe dans cette affaire, soulignait le vice Président du Conseil général, c'est que mes collègues de l'Assemblée départementale viennent de me demander d'y siéger, demain, à côté du représentant de l'Etat !» Et puis, fait nouveau, dans la bataille pour la justice et la dignité menée par plusieurs maires communistes à travers le pays, en mai 2007, le Tribunal de Melun devant qui comparaisait, à la demande d'EDF GDF, le Maire de Champigny, a considéré -c'est une première - que le Maire était fondé à utiliser ses pouvoirs de police pour empêcher les coupures d'eau, de gaz et d'électricité. L'affaire a été mise en délibéré.

Sabine MAHE

**Candidate communiste d'union
de la gauche à la mairie de Trignac :
«Je continuerai ce combat»**



« Si je suis élue demain, je continuerai ce combat pour la dignité » a déclaré Sabine MAHE aux journalistes qui l'attendaient à la sortie du tribunal. « Au moment où Sarkozy fait tout son possible pour créer et entretenir des divisions dans la population, les habitants doivent savoir, exemples à l'appui, qu'ils peuvent vraiment compter sur les

élus communistes pour les défendre et leur permettre de se faire entendre. Nous devons, plus que jamais, être les élus qui permettent à chacun de réussir sa vie dans sa ville, sans écraser le voisin. Solidaires, on peut réussir tous ensemble et construire un autre avenir ».

Roger DAVID

**Maire de Saint-Malo de Gersac, candidat à
l'élection cantonale sur le canton de Montoir :
«Aux côtés de ceux qui luttent»**



« Chacun peut mesurer aujourd'hui combien les choix de Nicolas SARKOZY et de son gouvernement creusent les inégalités. Les assurés sociaux, les fonctionnaires, les magistrats, les pêcheurs, les retraités... toutes celles et tous ceux qui sont engagés dans des luttes sociales, en savent quelque chose ! De l'achat de la baguette ou du litre d'essence, à la recherche d'un emploi, en passant par l'attribution d'un logement ou la réussite scolaire des enfants... tout devient plus difficile encore. Que cela soit clair, demain comme aujourd'hui, de la Construction navale et aéronautique, à la défense des services publics de proximité en passant par les retraites et la santé, toutes celles et tous ceux qui refusent la loi de l'argent me trouveront à leurs côtés ».

Cantonales : Accord PS / PCF

Les communistes, réunis en conseil national, avaient décidé dès Septembre 2007 de travailler au rassemblement de la gauche pour les élections locales qui auront lieu dans un mois.

Une stratégie qui a trouvé écho dans le département avec un premier accord entre le PS et le PCF pour construire des listes de rassemblement derrière les maires sortants pour les municipales. Un deuxième accord vient de se conclure concernant les élections cantonales.

Ainsi, le Parti socialiste apporte son soutien à Roger David, candidat sur le canton de Montoir, seul canton actuellement représenté par un communiste au Conseil général. De la

même manière, la Fédération du parti communiste accordera son soutien à Michelle Meunier, candidate sortante dans le canton de Nantes 2. Les 2 fédérations entendent tout mettre en œuvre pour conserver à gauche ces deux cantons. L'accord se prolonge puisque PS et PCF présenteront un candidat commun dans le canton de Legé où Patrick Chebanier (PCF) portera les couleurs de la gauche rassemblée tandis que le PCF soutiendra le candidat socialiste à Saint Mars la Jaille.

Dans un communiqué commun, les 2 fédérations se félicitent de ce que ces cantons « bénéficieront d'une candidature commune à gauche dès le premier tour ».



Le dossier.

Réforme des Ports

Plutôt que d'investir, le gouvernement veut transférer les personnels au privé

Dominique Bussereau dit vouloir «refaire de la France une grande nation maritime», ajoutant que le pays «a perdu au fil des ans des parts de marché à cause d'un mauvais fonctionnement (des ports)». Avec l'annonce de la privatisation des activités de manutention dans 7 ports sur 9 (dont le port autonome de Nantes / Saint-Nazaire) le gouvernement passe en fait à la deuxième phase de la réforme de 1992 qui avait mis à mal le statut des dockers. Officiellement, il s'agit de réagir à la croissance du marché des conteneurs ainsi qu'au «manque de productivité» des ports français. **«Nous n'avons pas à rougir de nos cadences, même le directeur général de l'armateur MSC France affirme que nous sommes compétitifs!»** commente Yves Tual, responsable CGT des person-

nels du port. Alors à qui la faute ? La CGT constate que les grues ont 30 ans à Montoir et 50 à Saint Nazaire: «A Anvers, à Hambourg, à Rotterdam, des travaux importants ont été réalisés pour agrandir les ports alors qu'ici, on parle de Donges Est depuis 20 ans». La

En 10 ans, les pays d'Europe Nord ont investi dans leurs ports 6 à 10 fois plus que la France.

relance de l'activité portuaire nécessite l'investissement massif dans les ports français alors que depuis des années l'Etat se désengage de plus en plus y compris dans ses responsabilités régaliennes comme le dragage. En 10 ans, les pays d'Europe Nord ont investi dans leurs ports 6 à 10 fois plus que la France. Dès lors, le gouverne-

ment propose une de ses vieilles recettes ultra libérales : Déléguer l'investissement au privé qui du même coup exige d'utiliser ses propres personnels. C'est l'ensemble du service public du transport maritime et fluvial qui est menacé : Alors qu'aujourd'hui, un port autonome accueille toute sorte de trafic, qu'en sera-t-il si les choix de trafic sont soumis aux critères de rentabilité ?

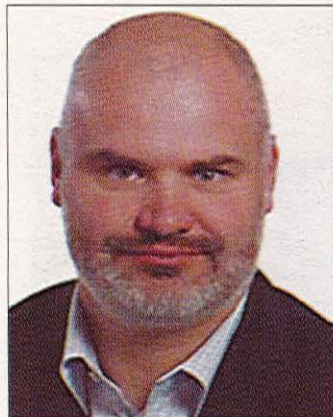
En Loire Atlantique, le port représente 3000 emplois directs pour plus de 25 000 emplois indirects. Et la réforme touche les 700 emplois des personnels du Port autonomes. Si le gouvernement annonce sa volonté de transférer les personnels chargés de la manutention au privé, ce sont en réalité l'ensemble des professions portuaires qui seront touchés. Et bien sur, la perspective de diviser les salariés et de



casser un fort rapport de force syndical capable de faire plier l'Europe libérale n'est pas sans intéresser le pouvoir de droite. Sur les quais la mobilisation se prépare sereinement : après les départs en retraites, de nombreux jeunes sont venus renforcer l'organisation syndicale.

«Nous sommes prêts à en découdre suivant l'évolution des négociations» affirme Yves Tual. Déjà, Dominique Bussereau qui déclarait que le cœur de la réforme (le transfert des personnels NDLR) n'était pas négociable lors de sa première rencontre avec les organisations syndicales leur

a fait savoir que l'ensemble de la réforme était désormais «négociable». Reste que l'avenir des ports français et notamment celui du Port autonome de Nantes / Saint-Nazaire, enjeu majeur de développement économique régional, est suspendu au rapport de force qui s'engage.



Jacky Hénin
Député au Parlement européen
Maire de Calais

Serviteurs zélés des amateurs et des chargeurs, Sarkozy et Fillon ont décidé de privatiser les professions de la manutention portuaire. Le gouver-

nement prétend ainsi créer 30 000 emplois, mais à l'image des promesses de Sarkozy sur le pouvoir d'achat, tout porte à penser que la privatisa-

tion de la manutention ne débouchera sur aucun emploi nouveau. La privatisation n'apportera que précarité, bas salaires, et dégradations des conditions de travail.

Cette privatisation est à rapprocher de la volonté du gouvernement «d'alléger» les contrôles douaniers sur les marchandises, voire d'aller vers un véritable démantèlement des services douaniers.

Les objectifs d'une telle privatisation sont connus.

La privatisation n'apportera que précarité

Il s'agit de faire que les marchandises restent le moins longtemps possibles dans les ports et que leurs transits coûtent le moins cher possible et cela au mépris des règles de sécurité et de sûreté. Amateurs et Chargeurs, fidèles à leur philosophie du risque supporté par les autres, n'hésitent pas à accepter le danger de catastrophes majeures, l'Etat par l'intermédiaire du contribuable

et accessoirement les compagnies d'assurances, étant éventuellement là pour payer.

Le gouvernement par cette privatisation, tente de faire passer par la fenêtre ce que la Commission européenne n'a pas réussi à faire entrer par la porte avec la directive portuaire enterrée par le Parlement européen sous la pression d'une grève générale des ports de toute l'Union européenne.

Fort de cet exemple, **Sarkozy et Fillon devraient réfléchir à deux fois avant de provoquer les salariés de la manutention portuaire.**

Le développement des ports autonomes français, ne passe pas par une privatisation des professions de la manutention, mais par des investissements massifs dans l'intermodalité Port-Rail-Fluvial y compris dans des gares portuaires de TGV-fret et des LVG frets. La responsabilité de l'Etat n'est pas de servir les intérêts particuliers du patronat des transports. Elle est d'investir dans l'intérêt général de notre pays.

Ils ont dit :



Yves Tual
Secrétaire du syndicat CGT des personnels du Port autonome Nantes / Saint Nazaire

Si je devais résumer l'état d'esprit des salariés du port en 3 mots, je dirais sans hésiter **«Sang-froid, Détermination et Unité»**. Sang-Froid parce que les personnels sont sereins et savent pouvoir compter sur leur organisation et le rapport de force syndical. Ceux qui s'attendaient à nous voir mettre les quais à feu et à sang en sont pour leur frais. Détermination parce que nous savons **qu'il va falloir lutter pour faire**

reculer le gouvernement tout comme nous savons que les mobilisations, de Rotterdam à Bruxelles en passant par Strasbourg ont pu faire reculer les députés européens. Nous pouvons gagner. **Unité enfin parce que nous refusons les négociations port par port.** Les salariés sont solidaires et nous engageons la mobilisation sur le plan national. Mais nous sommes vigilants sur les négociations et nous savons qu'il y aura besoin du rapport de force. Si le gouvernement reste sourd, nous sommes prêts à en découdre !



Gilles Bontemps
Vice-président (PCF) aux transports de la région Pays de la Loire

«Le problème de François Fillon n'est pas la défense des ports autonomes français mais bien leur privatisation. Le «manque de productivité», qu'il met en avant, est un faux argument. Les ports autonomes sont ouverts, sept jours sur sept, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, et leur activité ne se limite pas aux conteneurs – et même dans ce cas, la productivité y est une des meilleures. Dans le cas de Nantes/Saint-Nazaire,

alors que le trafic énergétique a baissé de 10% l'an dernier, le trafic total est resté à un niveau proche de son record. **Le premier ministre, veut remettre en cause le service public portuaire, au profit des seuls grands groupes.** L'une des conditions, pour cela, est de remettre en cause le statut des salariés qui est le garant de cette mission de service public et de cette productivité. François Fillon serait mieux inspiré de donner plus de moyens aux ports et de tenir enfin les engagements pris, d'investissements de l'Etat auprès des élus locaux.»

Le social au cœur.

PRENONS NOTE...

En lutte



Les fonctionnaires dans la rue pour de réelles négociations : **4 000 à St Nazaire, 15 000 à Nantes**, la journée d'action du 24 janvier, après celle des cheminots et salariés d'EDF du 22 sur les retraites, a été un rendez-vous important pour exiger des négociations en urgence sur les salaires. La grève des personnels de l'Education a été particulièrement bien suivie.

En fumée

600 milliards d'euros envolés en fumée en 2 jours à peine dans le fracas du krach boursier.

25 000

C'est, «au moins», le **nombre d'expulsions** que F. FILLON a fixé pour 2008. Pour défendre le choix de cette politique du chiffre dénoncée aussi bien par les associations de défense des droits de l'homme que par les syndicats de police, le premier ministre a osé brandir le cadre républicain contre «la loi de la jungle», la loi des réseaux, la loi du plus fort»!

Solidarité

Lors d'un rassemblement devant le centre de rétention le 23 janvier à Nantes où six **sans-papiers sont en grève de la faim**, D. BOUFFENIE précisait : «On n'est plus dans un débat sur l'immigration, mais sur une dimension humaine».

8,5%

C'est l'augmentation des dépenses engagées au titre de la CMU en 2007. Cette hausse s'explique par l'accord conclu en 2006 entre les dentistes et l'assurance-maladie. **En couvrant mieux les dépenses dentaires, il s'agissait de minimiser les refus de soins.** Ouf, une bonne nouvelle....

Adhésion minimale

Seules 9 communes de Loire-Atlantique sur 221 ont assuré l'accueil des enfants dans les établissements en grève le 24 janvier.

Pas enrayer

La machine à produire des chiffres de N. Sarkozy : la délinquance est en baisse. C'est la première baisse des violences depuis dix ans, annonce t'on. Les violences ont marqué un coup d'arrêt en 2007, elles ont même un peu diminué : la politique sécuritaire a du bon ??

1^{er} février

Meeting unitaire à 20h30 à la Manufacture à Nantes pour exiger un référendum sur le traité de Lisbonne.

Avec la participation de Francis WURTZ député communiste européen.

Précarisation ou sécurisation ??

L'accord sur la modernisation du travail de janvier 2008, conforme aux vœux de Sarkozy et aux exigences du MEDEF répond à la **seule recherche d'une plus grande flexibilité, d'une plus grande insécurité déjà bien connue des salariés.**

Il pose trois questions essentielles : **l'allongement de la période d'essai, la légalisation de la séparation amiable, un nouveau motif de contrat à durée déterminée.**

Actuellement aucun texte législatif ou réglementaire ne fixe la durée de la période d'essai. Il y a des embauches qui se font sans période d'essai. **L'accord officialise l'obligation de la période d'essai et invente même une période d'essai interprofessionnelle qui sera supérieure à celle prévue par les conventions collectives.** De plus, alors que les conventions fixent les éventuels renouvellements de la période d'essai, l'accord ne le prévoit pas. Cet allongement présente deux avantages pour le patronat : se débarrasser plus facilement des éléments jugés indésirables, faire pression maximum sur les nouveaux embauchés avec le chantage de retour à la case départ, s'ils ne s'exécutent pas. Une contrainte de forme et de fond, va se poser : la modification de toutes les conventions collectives qui prévoient des périodes d'essai plus courtes ou qui n'en prévoient pas.

La séparation amiable existait déjà même si les conséquences pour le salarié s'analysaient en une démission et n'ouvraient pas droit aux indemnités de chômage. Le droit à ces indemnités prévues dans l'accord est un leurre pour les salariés car il instaure dans le même temps des délais plus courts de contestation de la rupture et surtout des modalités de contestations qui vont les décourager, ces indemnités plafond prévues et la volonté d'empêcher le juge des prud'hommes d'évaluer le véritable préjudice.

La dénonciation de ce solde est soumise à des délais considérablement restreints, remettant en cause la prescription quinquennale en droit du travail.

Le CDD, à objet défini et terme incertain, n'est pas une nouveauté en soit puisque cela existe déjà dans certaines professions notamment dans le Bâtiment et les Travaux Publics. La nouveauté découle de la possibilité d'autoriser ce type de contrat par la conclusion d'accord d'entreprise et non plus par accord de branche avec les dérives potentielles d'abus. Il ouvre une brèche dans les conditions légales de rupture d'un CDD avec là aussi, le risque de voir une extension des conditions de rupture de ce CDD à tous les CDD.

Serge PLISSONNEAU
Ancien conseiller prudhommal

Procès de l'Erika : fin provisoire

Le 5 février 2000, 40 000 manifestants, réunis à Nantes à l'appel des Collectifs «marée noire» du littoral atlantique, réclamaient réparation et sanctions. Total doit payer ! disait-on.

16 janvier 2008, la Justice a tranché : Total, le RINA (la société de classification qui a autorisé la navigation de l'Erika), l'armateur et le gestionnaire ont été condamnés à des amendes. Ils devront, en outre, payer solidairement des dédommagements aux victimes d'une catastrophe qui n'avait rien d'une fatalité.

Les Amis des Collectifs «marée noire» est une association constituée à partir des Collectifs «marée noire». Elle était partie civile dans ce procès et a assisté à l'intégralité du procès.

L'Association se félicite de voir ses objectifs assignés dès février 2000 - réparation des préjudices, prise en compte du vivant, modification des législations pour une plus grande sécurité maritime, condamnation pénale et financière de tous les responsables de marée noire - sont en passe de se réaliser.

Total imprudent ...

Après avoir constaté, que Total disposait de moyens d'apprécier l'état de l'Erika, les juges ont conclu : "Si la prise de risque inhé-

rente au transport maritime est par nature admissible, elle cesse de l'être et devient une faute d'imprudence, lorsque, s'ajoutent d'autres dangers, tels que ceux liés à l'âge, à la discontinuité de sa gestion technique et de son entretien, au mode d'affrètement habituellement choisi et à la nature du produit transporté".

Mais la vigilance s'impose.

Il faut bien réaliser qu'il ne s'agit là que d'une étape judiciaire : RINA fait appel, Total suivra sans doute aussi... Le jugement n'est donc que provisoire ...

Jean-Claude HERVE

Pour en savoir plus : <http://proces-erika.net/>



L'action sociale au Conseil général !

La montée de la précarité, la dégradation de la situation financière de nombre de familles, le mal vivre, renforcent cette compétence au sein du Conseil général qui consacre aujourd'hui plus de 65% de son budget pour les actions sociales et l'emploi.

Les politiques de solidarité et d'interventions utiles à la population sont donc essentielles pour répondre à l'urgence sociale. Jean Louis LE CORRE, Conseiller général communiste,

précisait sa conception de la solidarité par cette formule : «Tendre la main et porter secours à ceux qui en ont besoin.»



Ces actions couvrent l'aide aux personnes âgées, l'aide aux personnes handicapées, l'insertion, l'action éducative et la protection maternelle et infantile, le logement. Elles couvrent donc des champs où l'urgence sociale se fait sentir.

Prenons pour ce numéro deux actions. Le **vieillessement de la population** constitue un enjeu - humain et financier - majeur pour l'avenir. Notre département compte aujourd'hui 7,4% de personnes âgées de 75 ans ou plus, soit plus de 89 000 personnes ; pour atteindre 8,4% à l'horizon 2015. Ainsi les actions pour conforter leurs droits, renforcer l'autonomie de ces per-

sonnes, retarder au maximum la dépendance, compenser les pertes d'autonomie liées au grand âge prennent toutes leurs dimensions.

La dégradation de la situation économique, la précarité dans un contexte de déremboursement progressif des soins ont des répercussions sur l'état de santé des populations et accroissent souvent les situations d'urgence. L'implication du département dans les activités de **prévention sanitaire** doit être ambitieuse, en coopération avec la médecine de quartier et les réseaux sanitaires afin de favoriser une offre équilibrée sur tout le département.

Evènements, culture, idées.

Municipales en Loire-Atlantique Ouverture ou repolitisation ?

Dans son premier numéro de l'année 2008, la Revue Urbaine publie sous le titre : «Elections municipales : consensus ou repolitisation», une intéressante contribution de Goulven Boudic, maître de conférences en science politique à Nantes.

L'auteur souligne d'emblée qu'en Loire-Atlantique, les socialistes privilégient leur alliance avec les Verts. La minoration actuelle du Parti communiste n'est pas sans conséquence sur le réformisme assumé des dirigeants socialistes, qui font du terrain municipal, le lieu privilégié de cette posture décomplexée. Alors que les Verts auraient pu pâtir des faibles scores enregistrés par D.Voynet, il n'en est rien. «Au contraire, l'accord électoral conclu entre le PS et les Verts en Loire-Atlantique, officialise une nouvelle fois le rôle prépondérant de cette alliance, qui vient signifier aux yeux de tous, la volonté des deux partenaires de tirer le bilan des gestions locales parfois communes et de généraliser l'entente, en prenant même en compte la représentation des Verts au Conseil général».

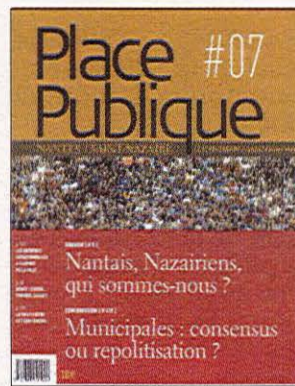
Banalisation du «développement durable»
Autre élément à

l'approche du scrutin : «la grande récupération» de l'environnement. «On ne peut qu'être frappé par la place prise dans les rhétoriques municipales par la protection de l'environnement, par la thématique du développement durable (...) transformant les journaux d'information municipale, départementale et régionale, en guides naturalistes, au risque de faire passer les collectivités locales pour de simples annexes de Greenpeace ou de WWF». Transformé en lieu commun, «il s'inscrit comme tête de chapitre de tous les programmes municipaux, de droite, de centre-droit, de gauche».

Avec l'appropriation générale du thème, les Verts s'agacent, «au risque d'apparaître comme des retardiers du développement durable», dont les initiatives présidentielles, largement médiatisées, les ont dépossédés.

Mise en cause de la légitimité partisane
Dans ce contexte se trouve aussi posée la question du pouvoir local, tant dans ses fondements que dans ses pratiques. Ainsi que celle de «la légitimité du parti, comme lieu de médiation ou de mise en forme politique du social». Avec une dénonciation en règle de la notabilisation, de la professionnalisation, voire de l'ins-

trumentalisation du parti, plus transformé en courroie de transmission qu'en caisse



de résonance de la vie locale. Pourtant, la gauche dite alternative, associative et écologiste, révèle les mêmes caractéristiques sociales que le PS : surreprésentation des classes moyennes, des fonctionnaires, des surdiplômés.

Deux scénarios

Le premier est celui d'une campagne «molle», où les clivages porteraient moins sur les dossiers et les propositions, que sur les candidatures et leur style de gouvernance. Avec l'hypothèse que l'électorat centriste étant déterminant, il faudrait dès lors faire preuve d'une volonté de modération, de retenue, en accord avec l'aspect pass-partout des programmes avancés. L'autre hypothèse reste cependant que ces élections puissent offrir une utile occasion de refonder du clivage et de l'identité politique contrastée. Avec, au-

delà du seul développement durable, une repolitisation, sinon une nationalisation du débat, par un retour à des thématiques plus classiques.

L'auteur suggère pour conclure que «sur le foncier et le logement, sur la pauvreté et l'exclusion, sur la culture, sur l'école, sur la recherche et l'enseignement supérieur, sur l'intégration et sur la place de l'étranger (entre autres sujets possibles) les débats qui traversent la société locale, les inquiétudes qui se font jour méritent, avant même d'être l'objet d'éventuelles propositions concrètes et de politiques publiques locales, un effort de mise en forme préalable, plutôt que d'euphémisation, de dénégation ou d'évitement».

Un article qui mérite une lecture intégrale et suscite une réflexion rejoignant certaines observations militantes de terrain. Par ailleurs, la revue propose également un riche dossier sur thème : «Nantais, Nazairiens, qui sommes-nous ?» avec des articles et contributions de géographes (D.Rapetti, J.Renard), de sociologues (D.Guyvarc'h) et d'aménageurs (P.Pailloux).

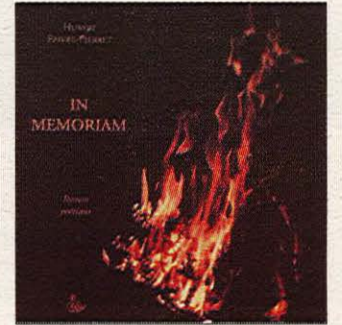
Place Publique n°7, Janvier-Février 2008, 162 p., 10€.

LIRE

In Memoriam

Hubert Faivre-Pierret

« Il se peut que devant l'hygiaphone je me sente étranger, rabougri et que je n'ose affronter ce que j'ai à dire. Il se pourrait même que ce bout de plastique, percé là où il faut parler (comme si les dires pouvaient être décomposés en autant de flux que d'interstices), inhibe toute la vétilité d'expression de ma part. Il se pourra sans aucun doute que d'aucuns jugent cela affligeant, triste voire même sournois et plus encore hypocrite



cette utilisation d'un obstacle non conçu comme tel pour éviter de répandre mes demandes ou mes sentiments, mes envies ou mes aigreurs, ma colère ou ma joie. Existe-t-il vraiment ou est-ce une vision protectrice que je crée ou subis, cet écran translucide, aéré, et néanmoins opaque comme peut l'être le refus du souvenir ? En tout état de cause il est vécu comme cela et me contraint à des circonvolutions innombrables identiques à celles de l'oiseau de proie tentant d'approcher du plus haut du ciel ce point minuscule qui galope sur le sol moussu et qui représente une chance de survie très concrète en permettant à cet aigle majestueux d'être rassasié. (...)

Ainsi pensait cet homme aux alentours de la cinquantaine, habillé sport comme l'on dit de nos jours, devant ce guichet apercevant derrière la vitrine rien d'autre que son image à l'instar d'un autoportrait de lui-même réalisé par on ne sait qui. De ses yeux bleus couleur de l'immensité, figés obstinément, il contemplait son image à travers cette glace sans tain ne sachant plus s'il rêvait ce qu'il apercevait derrière, s'il le voyait et qui il voyait. »

Né en 1955 en banlieue parisienne, Hubert Faivre-Pierret vit et travaille en Presqu'île guérandaise depuis bientôt vingt ans. Après avoir exercé plusieurs métiers (cheminot, animateur culturel), il est aujourd'hui cadre de la fonction publique territoriale.

In Memoriam est son premier livre publié.

Ed. Le Petit Véhicule, Coll. : Le Carré de l'imaginaire, Nantes, 2007, 140 p., 21€

VOIR...



De Cardiff à Trignac

L'exposition De Cardiff à Trignac, «retrace l'histoire de la commune et les liens tissés entre l'estuaire de la Loire et le Pays

de Galles». Le fil conducteur étant le charbon gallois qui alimenta entre 1879 et 1932, les Forges de Trignac. Est-ce un hasard si le rugby devait prendre racine en terre briéronne à l'ombre des cheminées des Forges en 1912 ?

Réalisée par l'Association « Trignac lecture et culture » (ATLC), elle est composée de sept supports représentant de nombreux visuels, photos et textes.

Bibliothèque Paul Eluard de Saint-Herblain, 32 av. des Plantes.
Jusqu'au 12 février Rens. : 02.40.40.51.41

MÉDIAS

Le téléprésident Essai sur un pouvoir médiatique

Le président de la République semble être partout, mais avant tout sur les petits écrans. Cette omniprésence fait de Nicolas Sarkozy un véritable Téléprésident, nouvelle figure de la communication politique, née de la rencontre d'un homme et d'un média au cœur de nos vies. D.Muzet cherche d'abord à comprendre la logique des apparitions médiatiques de ce «téléprésident». Pour lui

le fil rouge est le geste, produisant un récit donnant à voir et célébrant les actes de bravoure du héros, comme dans «la chanson de geste» du Moyen-Âge. Avec cette conclusion : l'idée même de réalité a aujourd'hui profondément changé sous l'influence de ces émissions qui depuis Loft Story en ont fait leur fond de commerce, le vécu, le quotidien, l'intime paraissent désormais plus vrais que toutes les explications abstraites, et ont fini par envahir la vie publique. La «geste présidentielle» est «la forme que prend aujourd'hui le récit d'un pouvoir tel qu'il est

exercé, entre spectacle et réalité, à l'heure où le médiatique et le politique ont fusionné».

François JOST
Denis MUZET

LE TÉLÉPRÉSIDENT

Essai sur un pouvoir médiatique



Si cette communication a réussi, c'est, montre ensuite F.Jost, qu'elle a su tirer pour «l'image présidentielle», les leçons

de ce qu'est la télévision d'aujourd'hui. D'où nombre de questions, dont, entre autres : qu'advient-il de la politique, si celle-ci est réduite à sa communication ? Si toute pensée de l'action doit s'engouffrer dans sa capacité à devenir image ? Est-on entré dans une ère nouvelle où la politique ne pourra plus se faire autrement ? Les réponses, nécessairement complexes, font ensuite l'objet d'un dialogue animé entre les deux auteurs.

D.Muzet, F.Jost, Ed. de L'Aube, Coll. Monde en cours - Essais, 2008, 192 p., 16,5€.

En campagne...

Besné

Une autre perspective

«Une autre perspective pour Besné» présentée par Claude AUFORT est «le rassemblement de femmes et d'hommes qui sont en accord avec le programme de progrès que nous proposons» et qui proposent «une autre manière de gérer la commune avec la participation effective des habitants avant les prises de décision». Réaliser une maison médicale afin de favoriser le maintien de la médecine de proximité à Besné, étudier le financement de la mise aux normes des assainissements individuels, rendue obligatoire par la loi, construire un foyer logement pour les personnes âgées, améliorer les transports collectifs, ont été les principales propositions de la liste, débattues lors de cette réunion publique.

Nantes 6

Les candidats au contact

Conférence de presse d'Aymeric SEASSAU et de Catherine GRAVOILLE qui ont décidé, dans ce canton, de mener une campagne de contacts de proximité dans le quartier populaire du Breil Malville. Au cœur de leurs échanges avec les habitants, les questions du logement, de l'insertion et de l'emploi.

Traité Européen

L'appel d'élus de gauche de Loire-Atlantique

A quelques jours du Congrès, les élus de gauche de Loire-Atlantique se sont rassemblés pour signer un appel demandant aux parlementaires de se rendre à Versailles pour rejeter le projet de réforme de la constitution nécessaire avant toute adoption du traité. Pour être adoptée, la réforme constitutionnelle doit obtenir une majorité de trois cinquièmes des voix. «La minorité de blocage est de 363 voix. La gauche qui doit avoir à cœur de faire échec à Nicolas Sarkozy, compte 355 voix. Il suffirait qu'il y ait des absents à droite ou des républicains qui, malgré leur envie de voir le traité approuvé, conçoivent qu'il y a là un mauvais coup porté à la démocratie, pour que la réforme de la constitution soit impossible... En 2005, les Français ont rejeté par référendum le projet de constitution européenne. C'est par référendum que le nouveau projet doit être validé ou rejeté car seul le peuple peut défaire ou confirmer ce qu'il a fait, il y a moins de deux ans». Parmi les signataires : François AUTAIN, (Sénateur), Hervé BOCHER (vice Président du Conseil général), Gilles BONTEMPS (vice Président du Conseil régional), Charles GAUTIER (Sénateur Maire de Saint-Herblain), Michèle GRESSUS (Maire de Bouguenais), Jean Louis LE CORRE (vice Président du Conseil général), Claude SEYSE (vice Présidente du Conseil général), Catherine TOUCHÉFEU (Conseillère générale), Françoise VERCHÈRE (vice Présidente du Conseil général), Yann VINCE (Adjoint au Maire de Rezé).

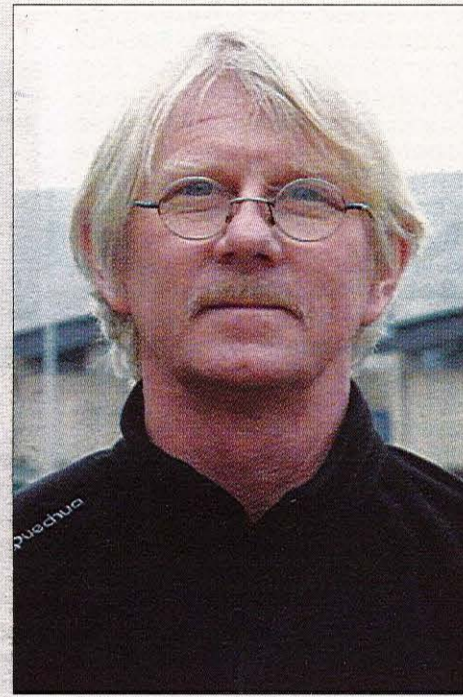
L'invité

■ Environnement

«Des centaines d'autres «Erika» nous menacent»

Patrick Hamon qui conduit la liste de large rassemblement des forces de gauche et de progrès au Croisic, réagit après le verdict du procès de l'Erika.

12 décembre 1999 : l'Erika, pétrolier battant pavillon maltais, affrété par TOTAL se brise en deux avec 30 900 tonnes de fuel dans le ventre et coule au large de nos côtes. Tout le monde se rappelle la vision d'horreur, en ce premier dimanche de janvier 2000, lorsque le fuel est arrivé sur notre presqu'île : plages souillées, oiseaux morts, côtes défigurées. 8 ans plus tard, le jugement est tombé donnant quelques satisfactions mais il reste néanmoins bien des questions en suspens. 375 000 euros d'amende, c'est dérisoire pour TOTAL S.A., 4ème société pétrolière au monde, surtout si on les compare aux 20 000 tonnes de fuel lourd ultra contaminant qui ont souillé 400 km de côtes françaises. Si ce jugement reconnaît le préjudice écologique, il ne va pas assez loin, après tout ce qui a été dit et écrit sur le Grenelle de l'environnement, pour que les pollueurs, tous les pollueurs, soient enfin les payeurs. Des centaines d'autres «Erika» nous menacent. Il faudra bien, un jour, s'en prendre au protocole international qui nous empêche d'attaquer les compagnies pétrolières en responsabilité devant un tribunal civil. Les responsables des transports maritimes doivent cesser de se cacher derrière les pavillons de complaisance. Nous devons pouvoir mettre au banc des accusés, les Etats qui hébergent ces pavillons et les navires poubelles. Il est nécessaire aussi de renforcer les contrôles dans les ports et en mer et d'accélérer le calendrier d'élimination des navires à simple coque. Les Chantiers navals de Saint-Nazaire ont, en la matière, tout un savoir faire dont nous pouvons profiter. Il faut également penser aux équipages en créant par exemple, un pavillon européen garantissant la formation, le niveau de rémunération et la protection sociale des marins. Tant que ces mesures ne seront pas appliquées, nous serons tous les jours à la merci d'une nouvelle catastrophe maritime et la défense de l'environnement restera un simple argument permettant de gagner des voix en période électorale.



Patrick Hamon
Conseiller municipal du Croisic

L'activité

■ Saint Malo de Guersac

Roger DAVID écrit aux malouins

Regrettant la démarche des socialistes malouins qui, au mépris des accords départementaux, ont décidé de faire cavalier seul contre le maire sortant, Roger DAVID a annoncé sa volonté de bâtir «une liste municipale de large rassemblement des forces de gauche et de progrès, respectueuses de l'environnement et citoyennes, une liste qui sera largement ouverte à des femmes et des hommes impliqués dans la vie associative et ou syndicale, qui ont leur commune au cœur». Pour construire son avenir, la commune «a besoin du rassemblement de tous» constate le Maire qui demande aux habitants de s'investir dans la campagne et d'affirmer leur «volonté de voir Saint Malo de Guersac prendre les chemins d'un futur réussi.»



■ Missillac

Construction citoyenne avec Michel GUILLET

Première réunion publique pour Michel GUILLET et les candidats de la liste «Missillac solidaire, écologique et citoyenne». L'occasion pour eux d'affirmer, dans une ville la participation citoyenne est le cadet des soucis du maire de droite sortant, que leur première priorité sera de «mettre en œuvre dans tous les quartiers des pratiques démocratiques qui permettent d'informer, de dialoguer, de concerter, d'associer la population...». Une volonté qui s'est immédiatement traduite dans les faits quand les participants sollicités ont enrichi les premières propositions du contrat communal en demandant, par exemple, que devant l'explosion des effectifs scolaires, on construise une école maternelle distincte de l'école élémentaire, qu'on se préoccupe de la médecine de proximité, et que les nouveaux élus s'engagent à organiser des référendum d'initiative populaire sur les grands dossiers communaux.



■ Vertou

Michel GOUTY

«La force citoyenne peut bousculer la droite»

Jeudi 17 janvier, Michel GOUTY a présenté sa liste «Pour une Alternative de Gauche à Vertou». Une liste où l'on compte de très nombreux candidats issus du mouvement syndical ou très impliqués dans la vie associative locale. Parmi eux, des animateurs de luttes qui ont marqué le paysage vertovien durant les sept années écoulées : mobilisation contre le projet d'usine des déchets dans la Vertonne, pour la Poste de Beautour, l'aménagement du quartier des viviers ou la ligne de Bus à Beautour ... Conscient que le maire UMP compte à son actif de vraies réalisations pour la commune, Michel GOUTY «refuse de le dénigrer systématiquement» et place sa critique sur un tout autre terrain. «Ma boussole, c'est l'intérêt général, le bien commun ; quand les décisions vont dans ce sens, je les approuve, dans le cas contraire, je les combats au Conseil municipal et avec la population, mais toujours avec des propositions alternatives». Des propositions concrètes la liste n'en manque pas. «Préserver et développer les services publics et les emplois publics», dans une ville qui ne compte que 4% de logements sociaux, construire 80 logements aidés par an, obtenir de Nantes Métropole, nouveau maillage des bus... Elle compte sur la force des gens rassemblés pour avancer : «Quand la force citoyenne se déploie, elle devient irrésistible et bouscule les décideurs» constate Michel GOUTY. C'est pourquoi, une fois élu, il propose de se donner la possibilité sur les grands dossiers qui intéressent la ville «d'organiser des référendums locaux» et s'engage à créer «des Conseils de quartiers, avec des budgets participatifs mis à leur disposition».



Le PCF présente ses candidats

Le PCF a présenté ses candidats à l'occasion de son banquet 2008. Pour les municipales, il y aura des têtes de listes PCF dans 6 villes: Trignac (Sabine Mahé); Saint Joachim (Marc Justy); Saint Malo de Guersac (Roger David); Missillac (Michel Guillet); Besné (Claude AUFORT) et Vertou (Michel Gouty). Aux cantonales, le PCF sera représenté dans l'ensemble des cantons. Il bénéficiera du soutien du MRC et du PS à Montoir et à Legé. Réciproquement, le PCF soutiendra les candidats socialistes à Nantes 2 et à Saint Mars la Jaille

Bouaye :
Dominique Lucas avec pour suppléante Géraldine Desmonceaux.

Bourgneuf en Retz :
Jean Barre et Virginie Bellamy

Chateaubriant :
Yves Blais et Muriel Faroux.

Guérande :
Le titulaire sera Serge Baron.

La Chapelle sur Edre :
Bernard Bigeard et Josette Boursicot

Le Croisic :
Pierre Le Berche et Catherine Pedron

Le Pellerin :
Claudine Morel et Gilles Lemerdy

Legé :
Patrick Chebanier et Joëlle Frouin

Ligné :
Patrice Chapeau et Vera Orderer

Machecoul :
Daniel Frouin et Françoise Godard

Montoir :
Roger David et Françoise Lastenet

Nantes 4 :
Martine Ritz et Didier Potiron

Nantes 6 :
Aymeric Seassau et Catherine Gravoille

Nantes 8 :
Paul Robert et Delphine Bouffenié

Nantes 10 :
Marie-Annick Benâtre et Pierre Champeau

Nozay :
Marc Pacaud et Claudine Jacotin

Pontchâteau :
Marc Justy et Claudie Rollin

Rezé :
Yann Vince et Mounira Daoud

Saint Gildas des Bois :
Marie Christine Delahie

Saint Herblain Ouest :
Serge Plissonneau et Sandrine Fleurimont

Saint Nazaire centre :
Catherine Rougé et André Fadda

Saint Nazaire Ouest :
Yvon Renovat et Anyvonne Mandin

Saint Nicolas de Redon :
Roseline Percevault et Fernand Breton

St Pere en Retz :
Michel Boutet et Sabrina Langel

Vallet :
Raynald Gubert et Laetitia Ardil

Vertou vignoble :
Pedro Maia et Fabienne Caillaud.

Les candidats pour Moisson de la rivière et Saint Julien de Vouvantes sont en cours de désignation.

Banquet 2008: une édition réussie marquée par l'entrée en campagne des candidat(e)s du PCF aux élections municipales et cantonales



300 participants et une ambiance fraternelles, la joie de se retrouver en ce début d'année d'abord, mais aussi la volonté de s'engager rapidement dans les batailles électorales à venir. Le Banquet 2008 de

la Fédération a tenu ses promesses. Et c'est Daniel Cirera, en charge des questions européennes à l'exécutif national qui était cette année l'invité de la Fédération. L'occasion pour lui de rappeler les enjeux de ce début d'année: «*les sujets ne manquent pas c'est le moins qu'on puisse dire. La crise financière brutale qui percute les envolées libérales du rapport Attali, le mouvement des fonctionnaires dans la continuité des mouvements engagés à l'automne, la dernière ligne droite de la campagne pour les élections municipales et cantonales, avec leur dimension locale et politique. Cela sur fond de baisse sensible de la popularité du président de la République et sur fond de poussée de la question si décisive du pouvoir d'achat, des salaires, des retraites. Sans oublier le bras de fer face à la volonté de Sarkozy et de ses amis européens de faire passer le traité jumeau de la défunte Constitution sans en référer au peuple souverain.*» Pour le dirigeant communiste, la crise financière et le scandale de la Société Générale illustre la validité de la critique communiste du capitalisme financiarisé: «*N'est-il pas temps de mettre comme une question d'intérêt national question de la maîtrise publique des institutions financières et du système bancaire afin que l'argent soit mis au service de l'emploi, du progrès social, des biens publics, d'investissements utiles et non de la spéculation financière. Oui les banques ont des comptes à rendre à la nation sur l'utilisation de l'argent ! Quel mépris de ceux qui produisent la richesse! quel mépris du peuple!*» Un mépris du peuple qui se traduit dans le projet de ratification du nouveau traité européen par voie parlementaire le 4 février. Et Daniel Cirera d'appeler à «*poursuivre la campagne d'explication de pétitions jusqu'au bout, jusqu'au 4 février, quand se réunira le Parlement en Congrès à Versailles.*» Une année qui commence donc «*sur les chapeau de roue*», une année où «*Chaque succès des listes unitaires de gauche, chaque élu, municipal, cantonal de droite qui mord la poussière change la donne. Un premier coup peut être porté à la droite et au fatalisme. Soyons-en certains, la politique ne sera pas la même selon le résultat des municipales, selon le résultat que fera la gauche. Et dans la gauche le résultat obtenu par les candidats du PCF marqueront le paysage et le rapport de forces.*»



« Nouvelles de Loire Atlantique »

Directeur de la Publication : Aymeric SEASSAU

Commission paritaire: N° 0310 I 86504

Imprimerie: IMPRAM Lannion

Composition: SEM Locminé

Responsable de la rédaction:

Aymeric SEASSAU

NLA 41 rue des Olivettes - 44000 Nantes

Tél: 02 40 35 03 00 - Fax: 02 40 48 56 36

e-mail: nouvelles.loire-atlantique@laposte.net

Ce numéro des Nouvelles a été réalisé avec la

collaboration de:

Marie-Annick BENÂTRE

Yannick CHENEAU

Michel DEJEU

Michel LUCAS

Jean-Yves MARTIN

Yann VINCE



Vite lu...

Procès de l'Erika : fin provisoire ?

HUMA-CAFÉ SPÉCIAL
JEUDI 14 FEVRIER, À 20h30
SALLE JULES VALLES
MEDIATHEQUE JACQUES DEMY,

avec

M. et J.-C. HERVE
de l'Association

«Les Amis des Collectifs Marée Noire», agréée au titre de la protection de l'environnement, partie civile au procès

Exigeons un référendum !

MEETING

LE 1^{ER} FÉVRIER À 20H30
À LA MANUFACTURE À NANTES

avec

Francis WURTZ Député européen PCF
Marc DOLEZ Député PS
Aurélie TROUVE, co-présidente d'ATTAC
Pierre KALFA, Solidaires
Claude DEBONS



Par Jérôme Thurmeau

La jeunesse attendait la sécurité, elle aura la

flexibilité. En effet, l'accord sur la modernisation (sic) du marché du travail concocté par le MEDEF est une entre-

prise de précarisation sans précédent. Entérinée par quatre centrales syndicales sous la pression d'une loi «Sarkozy-Medef», cet accord n'est qu'un énième cadeau offert au patronat. Déjà malmenée, en difficulté pour se loger, pour trouver un premier emploi, la jeunesse et l'ensemble du salariat sont désormais confrontés à un accord qui vise à une lente dérégulation du marché du travail. Séparation à l'amiable, allongement

de la période d'essai (de 4 mois pour les ouvriers à six pour les cadres), nouveau contrat de travail à durée incertaine, voilà de quoi sécuriser l'em-

«L'accord de modernisation du marché du travail est une entreprise de précarisation sans précédent»

ployeur dans sa volonté de licencier. Devrions-nous accepter ce que nous refusions hier ? Après avoir lutté contre le CPE, nous devons

continuer à nous battre pour exiger la sécurisation des parcours d'emploi, la hausse des salaires, pour porter le SMIC à 1500 € net et le droit à

la formation tout au long de la vie... Nous ne devons pas croire que la flexibilité fera chuter le chômage, depuis plus de 20 ans, intérim, contrats pré-

caires, n'ont jamais contribués qu'à faire le bonheur du MEDEF. C'est impératif, le C.D.I doit être la norme. Les jeunes, les salariés ne sont pas des privilégiés, ils ne se laisseront pas bernier par des formules toutes faites, le «travailler plus pour gagner plus» de Sarkozy ne cache que la destruction programmée du code du travail et la remise en cause des 35 heures, autant de projets qui réclament notre mobilisation et notre vigilance.